



TABLE GIRT 062

Table locale de gestion intégrée
des ressources et du territoire
Lanaudière

Efforts de concertation et de cohabitation des usagers du territoire forestier

Lanaudière, 16 décembre 2020 – Intervenir dans des milieux complexes comme les écosystèmes forestiers n'est pas une mince tâche. Le défi est d'autant plus grand lorsqu'un même territoire est destiné à plusieurs usagers, comme c'en est le cas dans les forêts du nord de Lanaudière. En tant que membres de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (Table GIRT 062) de Lanaudière, nous représentons ces multiples usagers qui, chaque jour, travaillent à assurer un juste partage du territoire et une cohabitation respectueuse. Nous adhérons au principe selon lequel un développement dit durable tient compte aussi bien des facteurs écologiques et sociaux qu'économiques. Nous croyons que respect de l'environnement et prospérité économique ne sont pas des principes contradictoires, mais constituent plutôt les conditions essentielles au bien-être des générations actuelles et futures de la région. Nous sommes fiers de ce modèle de concertation régionale qui, non seulement prend en compte les besoins de tous les pôles d'activités, mais fait de chacun d'entre nous un acteur engagé dans la gestion saine et efficace de notre richesse collective.

Depuis sa création avec l'avènement du nouveau régime forestier en 2013, la Table GIRT de Lanaudière a été le lieu de plusieurs discussions et débats concernant l'aménagement forestier. Nous avons toujours été satisfaits, en tant que représentants des utilisateurs, de la recherche de consensus et des efforts de compromis consentis par chacun. Nous avons concentré nos énergies pour combiner du mieux possible les notions fauniques, récréatives, sociales et écologiques aux préoccupations des différents utilisateurs du territoire. Le processus d'harmonisation de notre région permet, à qui souhaite s'y intégrer, de discuter en détail des mesures pouvant être mises en place dans le cadre de l'aménagement forestier pour que tout un chacun continue de jouir de ce territoire naturel. Ce mode de participation permet aux citoyens, villégiateurs et touristes visitant le nord de la région de profiter de nos attraits naturels, tout en permettant à nos travailleurs de bénéficier d'emplois découlant de l'exploitation forestière et de la transformation du bois.

Pour qui souhaite se renseigner et mieux s'impliquer, notre site Internet, le www.foretlanaudiere.org, regroupe de nombreuses informations pour faciliter l'implications et la cohabitation avec les opérations forestières.

Depuis plusieurs années, les clés de notre cohabitation résident en quelques principes pourtant bien simples :

- La planification forestière tient compte de nos aménagements et nos prévisions de développement tiennent compte des travaux forestiers ;
- Toute décision à l'égard de l'intégration des différentes utilisations du territoire à la planification forestière est prise à l'unanimité et approuvée par l'ensemble des acteurs régionaux ;
- Sans accorder de primauté de droit à aucun utilisateur du territoire, nous favorisons le maintien de la pratique des activités de tous, dans le respect des besoins de chacun;

Le territoire forestier public de la MRC de Matawinie est vaste, mais également fortement sollicité. La multifonctionnalité du territoire implique des concessions de tout le monde, et

ce, sans qu'aucune activité ne prime sur les autres. Plus encore, certaines synergies amènent de plus grands bénéfices que la somme de nos efforts individuels. C'est notamment le cas de la construction et de l'entretien de chemins multiusages par les entreprises forestières, qui a permis dans le dernier siècle et permet encore aujourd'hui d'accéder au territoire. En effet, la construction et le maintien de chemins sont des activités coûteuses et, dans certains cas, la présence d'activités d'aménagement forestier a favorisé la réalisation de projets que nous n'aurions pu assumer seul.

Les Lanaudois sont profondément attachés à leur forêt et cet attachement demeure au cœur de la prospérité de notre région. La cohabitation sur ce territoire représente assurément un défi et la collaboration, dont nous sommes chacun responsable, nous permet de bénéficier des bienfaits de la forêt et de contribuer à une foresterie durable.

Alexandre Fréchette – Loisir et Sport Lanaudière

Christian Dupuis, président – ZEC Boullé

Delphine Deléglise, directrice générale – Association de la Gestion intégrée de la Rivière Maskinongé

Denise Trudel, présidente, et Vicky Violette, directrice générale – Conseil de l'Environnement de Lanaudière

Félix Nadeau Rochon, directeur par intérim du Service d'aménagement – MRC de Matawinie

Jacques Lachance, vice-président – Association des Trappeurs professionnels du Québec (Lanaudière)

Jean Hubert, directeur du service de l'aménagement du territoire – MRC de D'Autray

Jonathan Leblond, ing.f. et Myriam Poirier, ing.f. – Association des Pourvoiries de Lanaudière

Julie Lachance, adjointe au conseil d'administration – ZEC Collin

Louis-Pierre Bélanger-Ducharme, ing.f. et Alain Auclair, tech. for. – Groupe Crête

Marc-André Masse, adjoint à l'agent de liaison 04-14 – Fédération québécoise des Clubs Quad

Mathieu Dufresne, ing.f. – Scierie Saint-Michel

Michaël Barras, agent de liaison Lanaudière – Fédération des clubs de motoneigistes du Québec

Michel Moreau, administrateur Montréal, et Bertrand Grenier, vice-président Lanaudière – Regroupement des Locataires des Terres publiques du Québec

Nathalie Poitras, présidente – ZEC Lavigne

Yannick Dufour, ing.f, conseiller aménagement forestier – Sépaq

Yves Morin, président – ZEC des Nymphes